

Rapport d'activité 2023



Association À Bicyclette

108, avenue Victor Hugo – 19000 Tulle

Tél. : 09 72 57 35 57 – Port. : 06 95 05 50 56

courriel : contact@abicyclette-tulle.fr - site internet : <https://abicyclette-tulle.fr>

N° SIRET : 823 195 474 00023

Table des matières

Présentation de l'association.....	4
Faire découvrir le vélo comme mode de déplacement.....	6
Animations/Sensibilisation.....	6
Vélo-école.....	6
Tourisme et balades.....	6
Fête du vélo.....	7
Atelier vélo participatif et solidaire.....	8
Fonctionnement et principe de l'atelier.....	8
Horaires d'ouverture.....	8
Données chiffrées de l'activité de l'atelier.....	8
Démontage.....	9
Recyclage.....	9
Location de vélos.....	9
Formations à la mécanique vélo.....	10
Contrôles techniques de vélos.....	10
Ateliers brico-vélo.....	11
Atelier sérigraphie à la Callade à Uzerche.....	11
Proposer un cadre favorable au vélo.....	12
Conseils aux institutions pour favoriser le vélo.....	12
Agir au-delà du vélo ou du Pays de Tulle.....	13
Essaimage de l'atelier.....	13
Rencontres régionales des ateliers vélo.....	13
Rencontres nationales des ateliers vélo.....	14
Enquête sur les modèles socio-économiques des ateliers vélos.....	14
Rencontres de l'économie sociale et solidaire.....	14
Les partenaires d'À Bicyclette.....	15
Partenaires d'activité.....	15
Partenaires financiers.....	15
Communication.....	16
Annexes : quelques articles qui parlent de l'association.....	17

Résumé de l'année 2023

L'augmentation de l'activité en 2022 nous avait obligés à recruter un troisième salarié. Notre animateur Gaby est, lui, parti en mai 2023 pour travailler dans le vélo à Brive, sa ville de résidence. Les finances de l'association ne retrouvant pas un équilibre, l'association ne l'a pas remplacé et a mis la vélo-école en sommeil.

Afin d'optimiser notre activité, nous avons réalisé des travaux dans notre local au printemps et loué un garage supplémentaire en face du local ; nous avons aussi mis en place un nuage informatique grâce à l'équipe de Trash Universe pour pouvoir travailler en réseau et télétravailler. Nous avons à peu près atteint notre vitesse de croisière et envisageons d'organiser une fête du vélo pour 2024 quand, en fin d'année, notre bailleur nous a demandé de quitter notre local pour cause d'insalubrité de l'immeuble.

La fin d'année a donc été consacrée à chercher en urgence un nouveau local, de plain-pied, en centre-ville, grand, confortable, chauffable et avec un loyer modeste. Nous avons fini par trouver la perle rare, moyennant la réalisation de gros travaux pour pouvoir négocier le loyer à la baisse. Le loyer reste cependant le double de celui que nous avions. Ce local, située avenue Victor Hugo, la principale rue commerçante de la ville, va changer de nombreuses choses pour l'association. Le projet de fête du vélo 2024 a été annulé et reporté au mieux à 2025.

En fin d'année, la situation financière de l'association reste très préoccupante, surtout avec, en 2024, un loyer plus élevé, des frais de travaux et d'emménagement et une fermeture partielle du local le temps des travaux.

Présentation de l'association

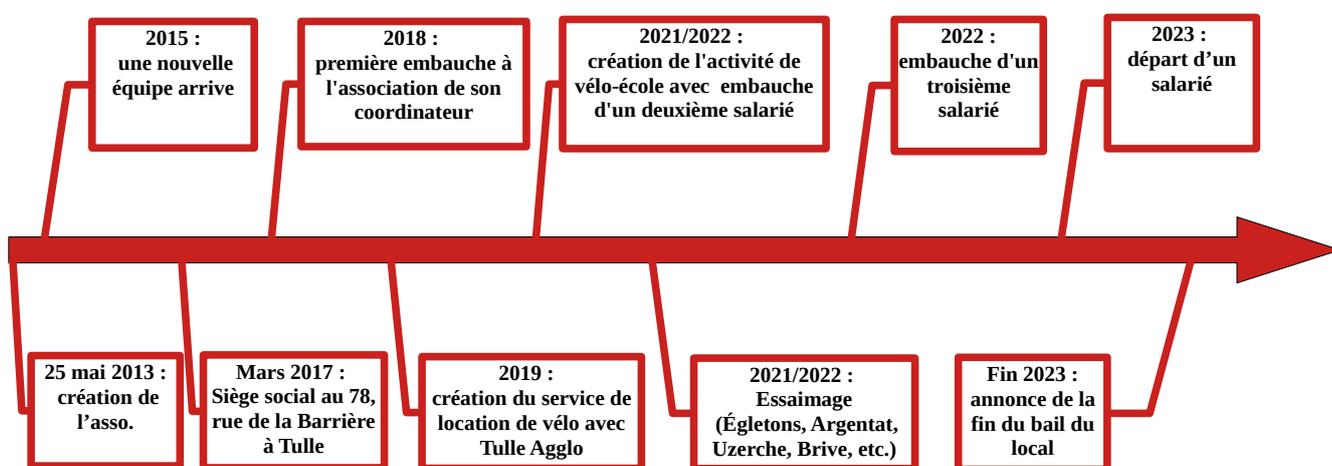
Objet

L'association a pour objet, tout en respectant les autres modes de transport alternatifs à la voiture individuelle :

- de promouvoir l'usage du vélo comme mode de déplacement écologique, économique, convivial et bon pour la santé,
- de conseiller les particuliers, collectivités locales, associations et entreprises sur l'utilisation du vélo, les équipements et aménagements favorisant la pratique du vélo.

L'association À Bicyclette a été reconnue en 2018 comme un organisme d'intérêt général et bénéficie de l'agrément jeunesse et éducation populaire.

Historique



Organisation

2023 a été une période de restructuration : départ d'un salarié, difficultés économiques suite à des refus de subvention, travaux dans notre local puis recherche d'un nouveau local, l'ancien propriétaire nous ayant demandé de partir pour cause d'insalubrité de l'immeuble.

- Adhérents

En 2023, l'association compte 252 adhérent·es.

- Conseil d'administration

Le conseil d'administration, élu lors de l'assemblée générale 2023, se compose de :

- Martin Viville, président
- Hakim Khelifi, trésorier
- Audrey Renaud, secrétaire
- Ghislaine-Indira Leblanc, administratrice
- Michel Meizonnier, administrateur

Ce conseil d'administration est accompagné par quelques bénévoles pour composer un conseil d'administration élargi.

- Bénévoles

L'association peut mener à bien ses activités grâce à une petite vingtaine de bénévoles.

- Salariés

L'association a aussi une équipe salariée :

- Laurent, coordinateur à 28h/semaine depuis octobre 2018
- Gaby, animateur à 24h/semaine depuis juillet 2021, a quitté ses fonctions en mai 2023
- Alex, animateur à 24h/semaine depuis avril 2022

Le local

Le local fait 63 m² et les caves font environ 100 m². Un garage de 50 m² a aussi été loué dans le courant de l'année. L'espace est consacré pour l'essentiel à l'atelier (espace de réparation, stockage de vélos et de pièces).

Toutefois, au sein du local, l'association a aménagé un espace de convivialité facilitant l'échange avec le public accueilli. Dans ce dernier, il est possible de prendre une boisson, un en-cas ou de partager un repas avec les bénévoles et les salariés, le but étant de favoriser les rencontres et les échanges pouvant déboucher sur des activités autres, souvent en lien avec d'autres associations (bal trad, couture, jeux, etc.).

À Bicyclette essaie d'être une porte d'entrée pour les nouvelles personnes arrivant sur le territoire.



Figure 1 : Le local d'À Bicyclette

Réseaux nationaux

L'association s'appuie sur deux réseaux nationaux :



La FUB (fédération des usagers de la bicyclette) fait la promotion de l'usage du vélo comme mode de déplacement quotidien.



L'Heureux Cyclage est le réseau national des ateliers vélo participatifs et solidaires.

L'association collabore activement aux listes de discussions des deux fédérations dont elle est membre ainsi qu'à leur site collaboratif commun : <http://wiklou.org>.

En 2023, À Bicyclette a ainsi apporté 82 contributions au wiklou. Nous avons notamment créé un modèle de vélo spécialement adapté pour le relief tullest, appelé vélbellule : il s'agit de transformer les anciens vélos de course ou de ville en vélos urbains très efficaces, confortables et qui peuvent monter les côtes.

L'association aussi participé 66 fois à des listes de discussion de la FUB et de l'Heureux Cyclage.

Faire découvrir le vélo comme mode de déplacement

Animations/Sensibilisation

Stands d'information

Lors des contrôles techniques (voir parties suivantes), À Bicyclette a tenu un stand d'information afin de promouvoir le vélo et dispenser des conseils.

Projection-débat

À Bicyclette a coorganisé avec la mairie de Tulle et Tulle agglo, dans le cadre de la journée des mobilités, une projection-débat autour du documentaire *Virage vers le futur* (9 participant·es).

Formation à l'éco-mobilité

L'URSSAF a sollicité À Bicyclette pour venir faire des animations pour ses salarié·es. Nous avons donc organisé une première réunion sur l'éco-mobilité puis un contrôle technique des vélos des salarié·es. Des animations individuelles sont envisagées pour 2024.

Projet de récupération des biodéchets à vélo

Nous avons participé à l'émergence d'un projet de récupération des biodéchets à vélo dans les restaurants de Tulle avec une élue régionale, la mairie de Tulle, Tulle Agglo et des porteur·euses de projet.

Vélo-école

Fonctionnement et principe

Une vélo-école a pour but de former tout public à l'utilisation et l'entretien du vélo. Pour les particuliers, il n'y a, à notre connaissance, pas d'autres structures proposant des cours en Corrèze.

Activité et réalisations

Cette année, avec le départ de Gaby qui avait en charge la vélo-école et la météo défavorable de l'automne, seul un cours a pu être donné, assuré par une de nos bénévoles. Nous avons aussi programmé une animation à Saint-Hilaire-Peyroux dans le cadre du festival Raft and chill mais cette animation a rencontré peu de succès et personne n'est venu à notre animation.

Tourisme et balades

Les balades et voyages sont l'occasion d'apprendre à mieux pédaler et à élargir son champ d'action à vélo dans un cadre convivial.

Voyages/accueil de cyclorandonneur·euses

Comme chaque année, l'association a accueilli des voyageur·euses à vélo faisant escale à Tulle.

Cette année, nous avons notamment :

- eu la visite d'un artiste avec sa remorque auto-portée qui sert de scène, il a pu donner un concert au bar Le Richelieu.
- accueilli [le mobilitour](#), voyage à vélo pour sensibiliser à l'environnement et avons invité Stéphane Berthomier, adjoint au maire de Tulle, à rencontrer l'équipe de cet événement.
- accueilli 10 cyclistes musicien·nes, [Les Oiseaux de trottoir](#), qui sont venus s'initier à la mécanique vélo et donner un concert dans le square Rentéria et devant le parvis de la cathédrale de Tulle.

Balades

Nous avons poursuivi les Jeudis À Bicyclette (chaque quatrième jeudi du mois est organisée une balade thématique dans Tulle avec une animation ou une visite différente à chaque fois) : ces ballades ont réunis 64 personnes au total.

L'univers du café

(dégustation et explications sur la fabrication et la géopolitique du café)

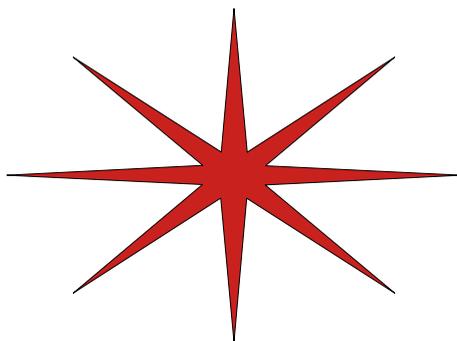
Salle Des Lendemains Qui Chantent

Exposition de Léonard Salle à la Cour des arts

Chemin du POC pour tester les éclairages.

Centre-ville de Tulle

avec un parcours en double-sens cyclable



Initiation à l'escalade avec le club Roc and bloc,

À l'Auzelou pour préparer la fête du vélo

À Laguenne pour une rencontre avec le maire de Laguenne

La balade à l'Auzelou de septembre pour parler des voyages à vélo de l'été a été annulée à cause de la météo, celle d'octobre avec une session de photographies des adhérent·es de l'association a aussi été annulée mais les photos ont pu se faire dans le local de l'association.

Fête du vélo

Depuis plusieurs années, À Bicyclette souhaite organiser une grande fête du vélo sur la route de Vimbelles : circuit fermé à la circulation toute la journée, nombreuses animations et stands pratiques et d'information sur le vélo.

À la rentrée, la mairie de Tulle et Tulle Agglo se sont montrées intéressées pour coorganiser l'événement pour 2024.

Hélas, peu après, nous apprenions que nous allions devoir changer de local, ce qui devenait notre priorité n°1 et demanderait beaucoup de temps et d'énergie. Nous avons donc dû annuler cet événement.

Atelier vélo participatif et solidaire

Fonctionnement et principe de l'atelier

L'association met à disposition son atelier, ses outils et ses pièces, neuves ou d'occasion et accompagne les personnes dans la réparation pour qu'elles soient plus autonomes par la suite.

Les membres de l'association prennent beaucoup de temps pour conseiller et réviser / adapter / équiper au mieux les vélos.

Le but est que chacun·e trouve le vélo qui lui correspond et qui convient à l'utilisation qui en sera faite (type de vélo, taille, apparence, équipements et accessoires).

On conseille parfois aux personnes de changer de vélo ou de le transformer s'il semble ne pas correspondre à leurs besoins.

Il y a 2 situations possibles :

L'adhérente.e choisit un vélo à l'association pour le réparer

On répare ensemble voire on transforme le vélo. C'est la meilleure solution à nos yeux puisque la personne aura davantage confiance en son vélo et se l'appropriera vraiment.

L'adhérente.e achète un vélo déjà réparé

Cette solution correspond moins à ce que souhaite développer l'association et est réservée à des cas particuliers (situation d'urgence, personnes très peu disponibles ou pour des structures) dans la limite des vélos disponibles.

Horaires d'ouverture

L'atelier est ouvert :

- le lundi de 14h00 à 18h00
- le mercredi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
- le 1^{er} samedi du mois de 14h00 à 18h00

En plus de ces horaires officiels, grâce à la disponibilité des bénévoles, l'atelier a pu être ouvert au public sur d'autres demi-journées.

Données chiffrées de l'activité de l'atelier

323 demi-journées d'atelier	1247 visites	608 personnes venues bricoler	744 réparations ou restaurations de vélos
--	-------------------------------	--	--

Nombre de vélos vendus :

123 vélos vendus pour un prix moyen de 63€

Un tarif clairement en-dessous du prix du marché pour des vélos entièrement révisés et qui permet à toute personne de pouvoir se déplacer à frais réduits.

Les partenariats avec le CCAS, le RSA et Don bosco, qui proposent des aides à l'achat de vélos chez nous, continuent à se développer. Trois référentes du RSA sont notamment venues échanger avec nous au local pour mieux comprendre comment on travaille.

Démontage

Pour gérer le stock de vélos, des goûters-démontage sont organisés. Ces sessions conviviales de démontage permettent de désosser les vélos jugés non réparables et de récupérer des pièces pour pouvoir en réparer d'autres. Ces moments sont aussi l'occasion pour les participants de comprendre comment fonctionne un vélo. Cette année, À Bicyclette en a organisé seulement deux car des bénévoles sont venus régulièrement démonter des vélos tout au long de l'année.

Recyclage

Depuis le mois de juin 2023, l'association est reconnue comme membre des filières de recyclage dans le cadre de la Responsabilité Élargie des Producteurs :

Extrait du site de l'ADEME :

« Le dispositif de la Responsabilité Élargie du Producteur (REP) a pour objectif d'agir sur l'ensemble du cycle de vie des produits, pour construire une économie plus durable. Il intervient notamment sur l'écoconception des produits, la prévention des déchets, l'allongement de la durée d'usage (en agissant sur le réemploi, la réutilisation, la réparation), et la gestion de fin de vie des produits. Il implique que chaque acteur économique est responsable de l'ensemble du cycle du vie des produits qu'il met sur le marché, selon le principe pollueur-payeur. »

La REP est mise en œuvre à travers la création de filières spécifiques pour chaque type de produit concerné, tels que les papiers graphiques, les emballages, les produits électriques et électroniques, et bien d'autres encore. Ces filières sont mises en place pour répondre aux défis environnementaux actuels, et de nouvelles filières REP sont encore à venir. »

<https://filiere-rep.ademe.fr/filiere-REP/filiere-ASL>

L'association est autorisée à collecter des vélos dans les déchetteries de l'agglomération, recevoir des dons de vélos par les particuliers ou les professionnels.

Nous comptabilisons les vélos que nous recevons et les vélos qui sont réemployés.

Un organisme s'occupe de récupérer nos déchets trimestriellement : ECOLOGIC.



Location de vélos

Depuis 2019, l'association propose un service de location de vélos, achetés par Tulle Agglo : 20 vélos de ville, 3 vélos pliants et 4 vélos à assistance électrique, loués en moyenne ou longue durée.

Cette année, nous avons réalisé 33 locations de vélos.

Il est à noter que nous avons loué 5 vélos de ville au lycée Simone Veil de Brive pour que la classe de logistique mette en place leur propre système de location (avec nos vélos) interne au lycée.

À Bicyclette a décidé de vendre 10 vélos de ville de location qui étaient sous-utilisés pour libérer de la place dans ses locaux et faire tourner ses vélos de ville qui étaient sous-utilisés.

Formations à la mécanique vélo

Formation de stagiaires

L'association a formé à la mécanique vélo plusieurs stagiaires :

- Pascal, envoyé par la Ressourcerie Gaillarde
- Emmanuel, stage de 3ème
- Rayan, stage de 4ème

Formation des bénévoles

En 2023, nous avons débuté des formations à destination de nos bénévoles. Les thèmes choisis étaient :

- tenir une permanence et diagnostiquer un vélo
- les roues : diagnostic et dévoilage
- les roues : moyeux de roues + roues-libres et cassettes
- les freins

22 participant·es en tout.

Contrôles techniques de vélos

Fonctionnement et principe

Il s'agit de vérifier, lors d'animations extérieures au local de l'association, les vélos du public pour lister les réparations utiles voire nécessaires.

Des réglages et des petites réparations sont effectuées sur place, des équipements de sécurité (catadioptrés, feux avant et arrière, gilets et brassards rétro-réfléchissants, écarteurs de danger, sonnettes, etc.) sont installés ou remis en fonction des besoins .

Activité et réalisations

L'association a animé de nombreux stands de contrôles techniques :

<p><u>18 stands de contrôles techniques :</u> 326 visiteurs 44 participants 116 vélos bricolés</p>	<ul style="list-style-type: none">- 4 stands au marché de la cathédrale de Tulle- Centre de loisirs de Voilco (Saint-Priest-de-Gimel)- Festival Raft and Chill (Saint-Hilaire-Peyroux)- Favars- Nuits de nacre avec un vélo-smoothie- Matinée sur les mobilités douces à la gare de Tulle avec essai de vélos, dans le cadre du festival « l'agglo à vélo »- Pass été jeunes- Festival « auprès de mon arbre » (Gros-Chastang)- Rencontres Nationales de la Permaculture (Cornil)- Fête des associations de Tulle- Journée des mobilités (marché de la gare)- Journée des mobilités (médiathèque de Tulle avec projection-débat le soir)- Marché festif et solidaire à la gare de Tulle- Chamboulive- URSSAF- Marché à la gare de Tulle avec vente de vélos pour Noël
--	--

Ateliers brico-vélo

Fonctionnement et principe

Il s'agit de réaliser hors du local des ateliers soit pour entretenir/réparer un parc de vélos, soit pour apprendre aux participants à diagnostiquer leurs vélos et à les réparer. Au cours de ces ateliers, des équipements de sécurité peuvent être installés ou remis en fonction des besoins.

3 Ateliers : 25 visiteurs, 35 participants, 15 vélos bricolés
au Centre de loisirs de Voilco à Saint-Priest-de-Gimel (apprendre à dévoiler une roue)
au local de l'association lors de la visite du collectif d'artistes cyclistes « Les oiseaux de trottoirs »
au collège Victor Hugo

Nous avons aussi accompagné Vincent Mazerm, porteur d'un projet d'atelier low-tech dans la réalisation d'un vélo-smoothie, en partenariat avec la MAIF et Voilco-Aster.

Atelier sérigraphie à la Callade à Uzerche

L'association La Callade nous a invité dans son local à Uzerche à réaliser un atelier sérigraphie afin de floqué des gilets jaunes et des banderoles à l'effigie de l'association.



Proposer un cadre favorable au vélo

Conseils aux institutions pour favoriser le vélo

L'association est intervenue auprès de différents organismes pour que soient pris en compte et favorisés les déplacements à vélo.

Préfecture de la Corrèze (sécurité routière)

À Bicyclette est membre du comité de pilotage du document général d'orientations de la sécurité routière de la préfecture de la Corrèze. En 2022, elle a contribué à l'élaboration de ce document et a notamment participé au groupe de travail « Mobilités douces ». Elle a de nouveau participé à une réunion pour mettre en place le nouveau Document Général d'Orientation de la sécurité routière.

Cette année, l'association a mené différentes actions s'inscrivant dans le cadre du plan départemental d'actions de sécurité routière (PDASR), comme les contrôles techniques de vélos.

Ville de Tulle et Tulle Agglo (aménagement cyclables)

Suite au passage à 30 km/h, la population a demandé à la mairie de Tulle d'élargir le périmètre concerné, qui devrait donc s'étendre. Comme la loi le prévoit, tout le centre-ville de Tulle est donc désormais en double-sens cyclable généralisé mais la signalétique n'est pas faite, engendrant des situations conflictuelles voire dangereuses.

Nous avons rencontré le maire et l'ajointe à la mobilité en février et le maire a validé nos propositions : matérialiser le double-sens cyclable, poser de nouveaux appuis-vélos et refaire les marquages vélo aux normes.

30 km/h

=



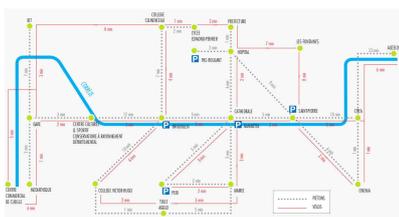
En octobre, toutes ces promesses semblaient très lointaines et nous avons donc demandé à revoir le maire qui nous a annoncé le refus du conseil municipal de matérialiser les double-sens cyclables. La pose des appuis-vélos et la peinture des pictogrammes vélos ont de nouveau été promis par le maire. Suite à notre demande, le maire devait proposer aux élu·es réfractaires à la mise en conformité de la ville, de rencontrer À Bicyclette.

En décembre, devant l'immobilisme de la mairie, À Bicyclette a demandé à la Préfecture de la Corrèze de faire un rappel à la loi auprès de la mairie de Tulle, a minima concernant le double-sens cyclable avenue Victor Hugo, qui nous semble le point le plus important à traiter.

Pour valider nos propositions et faire connaître le double-sens cyclable, nous avons organisé une balade à vélo en double-sens et convié la presse à réaliser des articles (voir annexes).

Nous avons par ailleurs participé à l'élaboration d'un schéma directeur cyclable avec Tulle Agglo qui a recruté un stagiaire durant plusieurs mois pour faire ce travail. Dans ce cadre, nous avons organisé une rencontre avec Didier Robert, président de Brive ville cyclable pour parler des aménagements cyclables, avec la présence de Paul, stagiaire à Tulle agglo sur les mobilités.

TULLE PLAN DE DÉPLACEMENT PIÉTONS VÉLOS



Le schéma directeur cyclable existe donc enfin, il reste à l'améliorer puis à le faire voter aux élu·es de Tulle Agglo.

<https://www.ville-tulle.fr/sortir/mobilite/a-velo>

Nous avons aussi travaillé avec les services de la mairie et de Tulle Agglo pour répondre à un appel à projets de l'ADEME prévoyant l'embauche d'un chargé de mission vélo.

Enfin, nous avons participé au voyage d'études à Périgueux avec Tulle agglo, la mairie de Tulle et la DDT sur la location de vélos et la politique cyclable.

Liaison Tulle-Naves

Nous avons participé à balade inaugurale de la liaison douce Tulle-Naves avec prêt de deux VAE aux participant·es et révision de 2 VAE de la mairie de Tulle.

Ville de Laguenne

Lors d'une balade dans le cadre de nos « jeudis À Bicyclette », nous avons demandé à rencontrer le maire de Laguenne pour lui parler des aménagements cyclables qui seraient les bienvenus entre Tulle et Laguenne pour relier ces deux villes limitrophes. La discussion n'a malheureusement débouché sur rien de concret.

Agir au-delà du vélo ou du Pays de Tulle

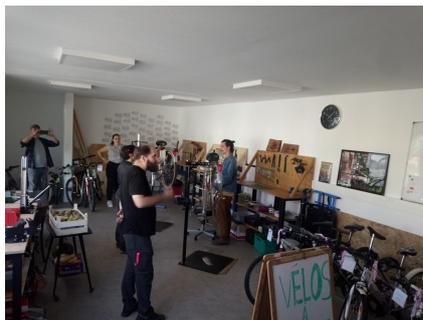
Essaimage de l'atelier

Le projet d'essaimage de l'atelier vélo participatif et solidaire d'À Bicyclette sur le territoire corrézien a permis de faire émerger les années précédentes des ateliers vélo participatifs et solidaires à Égletons, Argentat, Brive.

Faute de financement pour poursuivre cette action, À Bicyclette a dû travailler a minima pour continuer à accompagner ces projets et aider à l'essaimage sur la ville d'Uzerche. Ceci s'est traduit notamment par :

- échange de pièces, mise à disposition d'outillage, mise en contact avec des organismes demandant des prestations, conseils divers sur la gestion d'un atelier vélo
- commande groupée de pièces et outillage

Rencontres régionales des ateliers vélo



Nous avons coorganisé des rencontres régionales d'ateliers vélos à Périgueux. Des représentant·es de nombreux ateliers vélos de la Nouvelle-Aquitaine se sont retrouvés pour échanger sur nos activités respectives.

Au programme :

- visite historique de la ville
- auberge espagnole et jeux pour apprendre à se connaître
- visite et chantiers participatifs dans deux ateliers vélo de Périgueux, avec partage de connaissance, notamment sur le démontage de vélos et le tric/diagnostic/rangement des roues.
- techno-vélo parade (200 participant·es).
- groupes de travail sur les thèmes suivants : la filière REP (responsabilité élargie des producteurs pour gérer la filière de recyclage des vélos), les ateliers en milieu peu dense et le financement des ateliers vélo.
- repas à la ferme et bilan

Nombre de participant·es : 17 officiels, 28 en comptant les simples adhérent·es qui ont participé aux moments conviviaux.

Rencontres nationales des ateliers vélo

Trois membres d'À Bicyclette ont participé aux rencontres nationales de l'Heureux cyclage à Grenoble, au milieu de 250 autres personnes venues représenter les ateliers vélo de toute la France.



Au programme :

- contrôle technique géant
- repas partagé et jeux pour apprendre à se connaître
- nombreux ateliers thématiques : les référents géographiques, les employeurs et les salariés en atelier vélo, la filière REP, le modèle économique des ateliers vélo, l'accompagnement des bénévoles, la coopération entre ateliers, les ateliers vélo à l'intersection des territoires et des publics et les ateliers vélos en milieu à faible densité.
- vélorution (600 participant·es?)
- rencontre avec le maire de Grenoble
- assemblée générale de l'Heureux Cyclage

Laurent reste référent géographique du réseau national pour la Corrèze.

Plus d'informations sur cet événement : <https://www.heureux-cyclage.org/rencontres-2023.html>

Enquête sur les modèles socio-économiques des ateliers vélos

En vue de réaliser une note de synthèse, À Bicyclette a répondu à une demande de l'Heureux Cyclage sur son modèle socio-économique.

Rencontres de l'économie sociale et solidaire

Laurent représentait À Bicyclette en tant qu'intervenant au Battement d'ailes sur un atelier « entreprendre autrement » à la demande de l'association Airelle (35 participant·es).

Les partenaires d'À Bicyclette

Partenaires d'activité

L'association À Bicyclette n'agit pas en vase clos, elle interagit avec le monde extérieur. Elle a ainsi su au cours du temps, dans le cadre de ses activités, tisser des liens avec les acteurs du territoire de Tulle, du département de la Corrèze et même au-delà.

Tulle et Tulle Agglo (promotion du vélo, récupération de vélos)

Pour la récupération de vélos, l'association maintient sa relation partenariale auprès de Tulle Agglo. Ainsi, l'association peut récupérer les vélos laissés dans les déchetteries ; les déchetteries informent aussi le public de la possibilité de déposer des vélos inutilisés à l'association.

Avec Tulle et Tulle Agglo, des animations sont organisées (journées de la mobilité) ou prévues (fête du vélo).

Organismes sociaux (collaboration)

À Bicyclette travaille avec différents organismes œuvrant dans le domaine de l'insertion. Cela s'est formalisé par des conventions de partenariats permettant :

- au centre communal d'action sociale (CCAS) de Tulle de proposer aux personnes qu'elle accompagne un bon d'achat de 100 € pour acquérir, à l'atelier d'À Bicyclette, un vélo d'occasion vérifié
- et au département de la Corrèze d'apporter aux bénéficiaires du RSA (revenu de solidarité active) une aide de 90 % pour la location ou l'acquisition d'un vélo rénové et d'équipements à l'atelier d'À Bicyclette.

À Bicyclette collabore avec une structure d'accueil de mineurs isolés en situation d'exil, l'Institut Don Bosco, et leur fournit des vélos révisés et identifiés avec marquage Bicycode.

À Bicyclette leur propose aussi des apprentissages de la mécanique.

Medication time

L'association Medication time via son activité Trash Universe, nous a accompagnés pour la mise en place de notre serveur pour le site internet, la messagerie électronique et le télétravail.

Partenaires financiers

Cette année, l'association a pu réaliser ses activités grâce au soutien financier de ses partenaires, présentés ci-dessous :

- **Le FONJEP** (Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire) nous aide à financer le poste du coordinateur
- **Tulle Agglo** nous subventionne pour animer des contrôles techniques sur ses communes.
- **Le département de la Corrèze** nous aide pour la transition écologique
- **La mairie de Tulle** nous soutient pour nos activités
- **La sécurité routière** nous aide pour installer des équipements de sécurité sur les vélos
- **La MAIF** a participé au financement d'une animation et à la réalisation d'un vélo-smoothie

Communication

Communication dans les médias

Outre la diffusion d'un sujet sur la politique vélo à Tulle dans le journal du matin sur France Bleu Limousin avec une interview de notre coordinateur, À Bicyclette a été très présente dans les médias, de manière directe ou indirecte (par exemple, nous avons demandé au journal municipal de Tulle de faire des articles sur le vélo). Nous avons sélectionné quelques articles dans les annexes ci-après.

Diffusion d'informations par l'association

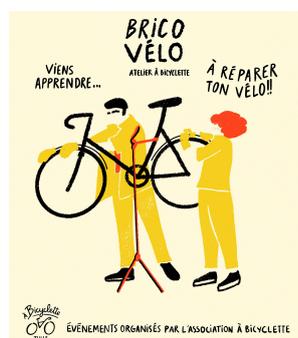
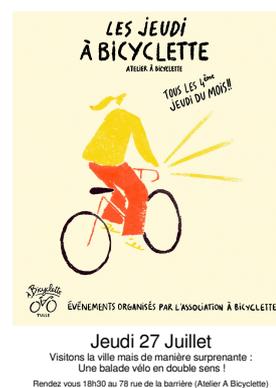
L'association réalise une lettre mensuelle d'informations pour ses adhérents et sympathisants. Cette lettre liste les activités à venir de l'association et donne des informations sur le vélo (actualités locales et nationales sur le vélo, aménagements cyclables mis en place, etc.).

Elle a aussi un site internet : <https://abicyclette-tulle.fr>.

Logo et identité visuelle de l'association

[Eleonore Ampuy](#) nous a proposé un nouveau logo et une refonte complète de notre identité visuelle.

Voici quelques une de ses créations :



Annexes : quelques articles qui parlent de l'association

Tulle → Vivre sa ville

MOBILITÉ ■ Des élus des deux communes dont les maires ont inauguré, hier, la voie douce par le Haut Monteil

Le trajet Tulle-Naves se fait à bicyclette

Un petit groupe de cyclistes, parmi lesquels des élus, ont inauguré, hier, à vélo, la liaison douce entre Tulle et Naves par le Haut Monteil.

Laetitia Soulier

laetitia.soulier@centrefrance.com

Il ne faisait pas beau hier mais comme un encouragement aux valeureux cyclistes, le temps s'est levé en début d'après-midi. Une dizaine de personnes, parmi lesquels des élus de Tulle et de Naves, ont enfourché leur vélo au départ du quai Baluze pour inaugurer la voie douce qui mène à Naves par un itinéraire bis. Histoire de ne pas tenter l'aventure par la départementale.

A la force du mollet ou à l'aide de l'assistance électrique, la délégation a emprunté la côte de la Bastille puis, à gauche, direction la rue de l'Ouradour puis la Pascalette et le Haut-Monteil pour gagner la pleine forêt.

Via La Coutausse

Là, le bitume laisse la place à un chemin de terre où de la castine en matériaux réutilisés et broyés est venue combler quelques trous. Puis changement de commune et retour au goudron pour, en passant, par La Coutausse et Bonnefond rejoindre le belvédère de Naves avec vue sur le viaduc. 40 minutes aux compteurs, mais plusieurs arrêts pour des pauses photos. « Je pense que ça se fait en 30 minutes et



DÉPLACEMENT DOUX. Tulle-Naves : le trajet de 4,8 km se fait à vélo par les chemins de traverse aménagés et balisés. PHOTO JUSTINE BAVOIS



20 pour redescendre », estime l'adjointe à l'environnement Stéphanie Perrier.

La distance est exactement de 4,8 km. Arrivés à Naves, les élus se sont réjouis de ce parcours « aménagé et balisé par les services techniques », a indiqué le maire Hervé Longy.

« En vélo électrique, c'est très bien, a admis son homologue tulliste Bernard Combes. On ne transpire pas et on n'est pas essoufflé. Des choses sont possi-

bles dans l'évolution des pratiques de mobilité. On peut, à certains moments, essayer de se déplacer autrement ».

Anne-Marie Brunerie, adjointe à Naves et chef de ce projet (avec Stéphanie Perrier) a indiqué que cet itinéraire entre Tulle et Naves avait été retenu car il est le plus simple, « c'est celui qui monte le moins ».

Laurent Hollécou, coordinateur de A bicyclette, a rappelé que

l'association louait 4 vélos à assistance électrique, 3 vélos pliants et 20 vélos de route : « on espère que le réseau continuera à se mailler, par exemple entre Laguenne et Tulle ».

Patrick Durand, qui a effectué le trajet en vélo couché, dont il est un grand spécialiste, a estimé que ce type de parcours était « très bien pour initier les gens à la pratique. Cela permet de voyager à plusieurs, tranquilles, et rouler de front ». Il n'y a plus

qu'à tester cette voie verte. ■

INFO PLUS

Rendez-vous le 15 avril. Le 15 avril à 10 h 30, une rencontre autour du vélo couché, présentée par Patrick Durand, aura lieu à Naves avec 6 vélos couchés pour des démonstrations sur le parking du Crédit Agricole. Ouvert à tous.

TULAVU...

a une pensée pour les vélos

Comme tous les automobilistes tullistes, Tulavu a pris bonne note des changements qui s'opèrent au carrefour du pont de l'Escuroil. Il se dit que, tant qu'à faire et refaire des plans de circulation, il pourrait être utile d'en envisager un pour les cyclistes. D'autant que quand le quai Péri sera végétalisé, la balade pourrait être agréable le long de la Corrèze jusqu'à l'Auzelou et au-delà. Certes, les quais étant des zones 30, les vélos peuvent les emprunter dans les deux sens. Mais qui oserait le faire ? Alors un plan clairement expliqué, matérialisé et sécurisé, ce serait une piste à suivre !

LA MONTAGNE SAMEDI 11 FEVRIER 2023 13

TULAVU...

salue la bonne santé du vélo

Tulavu a toujours trouvé sympathique les initiatives de l'association A bicyclette qui, depuis ses locaux de la rue de la Barrière, promeut de mille manières la pratique du vélo. Dernière trouvaille en date, la structure associative cherche des bénévoles pour animer une colonie « vélov tech » au printemps prochain sur le centre de vacances de Voilco. L'idée ? Utiliser la mécanique du vélo pour faire fonctionner un mixeur grâce à l'énergie du sportif. De quoi détourner de manière ludique l'usage du deux-roues et profiter, par ailleurs, de nombreux ateliers.

Un vélo qui fait des jus de fruits

La Montagne, publié le 19/04/2023



Une partie des adolescents autour du vélo « smoothie ». © Droits réservés

Saint-Priest-de-Gimel. Voilco-Aster : une colo apprenante « low-tech » pour sensibiliser les ados à l'autonomie en énergie. Du 11 au 16 avril, une douzaine d'adolescents ont bénéficié de l'expérience d'Antoine Jacq (Directeur de la colo) et de Vincent Mazerm (bénévole Corrèze Environnement et À Bicyclette) pour fabriquer un vélo « smoothie » au centre d'hébergement Voilco-Aster. Antoine Jacq explique : « Au départ, il s'agit d'un projet de la MAIF, notre assureur : créer un vélo smoothie pour ses évènements. On s'est donc rapproché des associations, A bicyclette et La Sacoche à Outils pour y impliquer des jeunes lors d'un séjour vacances.

Les ados, âgés de 12 à 15 ans, ont donc bricolé un vélo smoothie. Antoine Jacq précise : « lorsque l'on pédale, le vélo smoothie fait fonctionner un robot blender et on fabrique son propre jus de fruit. Vincent Mazerm complète : « J'ai réparti les jeunes sur trois groupes : deux sur la partie mécanique et l'interaction entre le vélo et le fonctionnement du blender ; un sur la déco du vélo. Il y a un côté bricolage avec la création du support pour surélever le vélo qui fonctionne alors sans se déplacer. Et ça se passe très bien ! »

Nino, 12 ans, de Larche, confirme : « je me suis occupé de plein de trucs sur la partie mécanique. On a aussi travaillé la dynamo pour avoir de la lumière. Je ne connaissais pas Voilco. En vrai, c'est très bien ! ».

Philémon, 11 ans, de Saint-Pardoux-la-Croisille, s'enthousiasme : « Il y avait plein de choses à faire sur le vélo : enlever le dérailleur, changer la chaîne, etc. On a fait un logo en 3D aussi ! Et puis en colo on peut rencontrer des amis ! ».

Mélissa, 15 ans, d'Ussel et Jessica, 14 ans, de Sarlat, ont participé à l'esthétique : « On a fait atelier décoration, on a peint le guidon en argenté et décoré le panier du vélo avec des fleurs ».

S'encourager à oser le vélo

L'Agglo de Tulle veut inciter les Tullistes à préférer le vélo grâce à une opération découverte mercredi 12 juillet, dès 9 heures, au départ de la cathédrale.

Arnaud Besnard

L'Agglo de Tulle encourage la pratique du vélo et autres formes de mobilités dites « douces » en complément de la voiture individuelle.

Pour ceux et celles qui hésitent encore à passer au vélo et notamment au vélo électrique, l'Agglo organise une matinée de la mobilité douce le mercredi 12 juillet de 9 heures à 14 heures autour de la cathédrale.

« Il faut que nous arrivions à convaincre le plus de gens possible que malgré les côtes et montées qui constituent la ville, se déplacer à vélo est désormais facile avec le vélo électrique », affirmait récemment Sophie Mignard du service Transports et mobilité à l'Agglo.

Il sera donc possible



SE TESTER. Plusieurs trajets urbains seront proposés pour essayer les vélos, y compris à l'assaut des côtes de Tulle.

d'essayer des vélos électriques et vélos pliants et de tester différents trajets dans Tulle, conduit par un guide, et ce, grâce à la participation de plusieurs commerces spécialisés.

L'association A bicyclette sera présente pour parler

de location de vélo. Elle propose aussi un atelier de réparation. On pourra se renseigner sur les aides de l'État pour l'achat de vélo, évoquer les questions de sécurité avec la Sécurité routière, partenaire de cette opération.

Plusieurs autres partenai-

res encouragent à participer à cette matinée : la préfecture et la DDT, l'ARS nouvelle Aquitaine, la Ville de Tulle, Transdev... Plusieurs élus des communes de l'Agglo seront invités à montrer l'exemple et à essayer eux aussi les vélos mis à disposition. ■

À BICYCLETTE ■ L'association tulliste attend avec impatience un aménagement dans l'avenue Victor-Hugo

Le double sens cyclable : une priorité ?

L'association A bicyclette a proposé aux élus de Tulle des aménagements pour la circulation des vélos. Elle met en exergue les dispositions légales (pas assez connues) qui auraient dû accompagner le passage des 30 km/h.

Arnaud Besnard

« On est un peu dans l'attente, on ne sait pas si ça va se faire ou pas ». Laurent Hollécou, le fondateur de l'association tulliste A bicyclette parle de la signalisation nécessaire depuis le double sens cyclable dans l'avenue Victor-Hugo, induit de facto par l'instauration du 30 km/h. Une demande (parmi quelques autres) qui a été faite aux élus de la Ville le 8 février dernier lors d'une rencontre en mairie.

« Globalement, ils sont d'accord, ils comprennent nos demandes... mais nous espérons que cela se fasse avant l'été », confie encore Laurent Hollécou. En revanche, ce militant du vélo et du partage de la route apprécie et remercie la municipalité d'avoir instauré le 30 km/h, dans une large partie de la ville. Comme de nombreuses communes en France.

La loi, rien que la loi

Mais il y a un « mais ». Le décret de loi instaurant le 30 km/h en ville prévoit que la mesure s'accompagne de la mise en place du double sens cyclable... sauf décision contraire de l'auto-



CIRCULATION. S'engager à contresens sur l'avenue Victor-Hugo ! « Pas du tout » affirme l'association tulliste A Bicyclette, c'est un double sens cyclable et c'est la loi sur le 30 km/h qui le rend possible et même obligatoire. PH : AGNÈS GAUDIN

rité de police. Or, ce que constatent les cyclistes de Tulle, c'est que cette dernière disposition tarde à se mettre en place : « On a l'impression qu'ils font traîner » regrette Michel Meyzonnier, un des administrateurs de l'association.

« Nous avons demandé le 30 km/h il y a déjà plusieurs années et nous sommes très heureux de sa mise en place, insiste Laurent Hollécou, ça a bien pacifié la circulation même si tout le monde ne le respecte pas ».

Maintenant que les 30 km/h sont instaurés, les 250 adhérents

de l'association aimeraient voir respecter l'ensemble des dispositions légales et le double sens cyclable de l'avenue Victor-Hugo, matérialisé au sol.

L'association estime qu'il faudrait avant tout communiquer auprès des automobilistes qui ignorent pour la plupart ces dispositions. « D'ailleurs, si la police est désormais au courant, ça n'a pas toujours été le cas », ajoute-t-il.

Dans un premier temps, l'avenue Victor-Hugo semble à traiter prioritairement. Outre matérialiser le double sens cyclable à la

peinture, l'association demande également davantage d'appuis vélos, que soient proposés des garages vélos aux entreprises, l'élaboration d'un schéma directeur cyclable et intermodal (qui regroupe tous les modes de déplacement), plus de contrôles et de verbalisations...

« Plus globalement, nous aimerions être consultés en amont des projets d'aménagements ». Laurent Hollécou évoque les nouveaux trottoirs du quai Continsouza et les aménagements de la rue du 9 juin 1944 (vers le campus, Initio...) qui ne répon-

dent pas vraiment, selon lui, aux attentes des cyclistes. Il estime, avec Michel Meyzonnier, que les cyclistes sont, avec l'expérience, plus à même d'envisager les besoins des cyclistes et les spécificités des aménagements de voirie urbaine.

L'association s'attend « à subir les critiques des personnes peu informées ». Toutefois, les cyclistes peuvent également se sentir dans leurs droits. ■

Les points noirs

Avec le double sens cyclable sur l'avenue Victor-Hugo, principale artère de la ville, l'association pointe pour la circulation des vélos plusieurs points noirs. Le premier, devant le commissariat à cause d'un rétrécissement de la chaussée. Le second, à hauteur de la petite rue Mermoz (celle qui remonte du parking Souletie) et qui oblige les automobilistes à s'engager fortement sur l'avenue. L'association propose « de faire une chicane en supprimant quelques places pour déporter les cyclistes et permettre aux voitures de s'arrêter sur le plat ». Toujours en raison du double sens cyclable, l'arrivée pour les cyclistes à hauteur du pont Dunant nécessiterait l'impossibilité pour les voitures arrivant du quai de Rigny de s'engager dans l'avenue Victor-Hugo, l'association A Bicyclette estime que, à terme, il faut envisager le prolongement de l'aménagement du double sens cyclable jusqu'à la gare.



PONT DUNANT. Cette partie de l'avenue est problématique mais l'association a des solutions à proposer.

QUE DIT LA LOI ?

Article R412-2861 du code de la route : « Lorsque la vitesse maximale autorisée est inférieure ou égale à 30 km/h, les chaussées sont à double sens pour les conducteurs d'engins de déplacement personnel motorisés, de cyclomobiles légers et les cyclistes sauf décision contraire de l'autorité investie du pouvoir de police ».



MOTS. Il peut y avoir des tensions avec les automobilistes qui pensent que les cyclistes ne sont pas dans leurs droits.

Correze



TESTEZ DE NOUVELLES MOBILITÉS



EN TOUTE LIBERTÉ

Le vélo permet à la fois de pratiquer une activité physique, de faire des économies, de vous déplacer sans polluer et surtout de gagner du temps, fini les problèmes de stationnement et les bouchons. La Ville va installer prochainement une vingtaine d'appuis à vélo qui vont se rajouter à ceux déjà existants.

CONTRÔLE TECHNIQUE ■ L'association fait la promotion du vélo au quotidien

A Bicyclette sauve sa matinée au marché

Pluie et vélo sont deux mots qui ne vont pas bien ensemble. Mais peu importe pour les bénévoles de l'association A Bicyclette...

Hier matin, munis d'un vêtement de pluie et d'un peu plus de courage que d'habitude, ils ont effectué une opération « contrôle technique » au marché de la gare. « C'est une opération que nous réalisons souvent à la demande des communes de l'Agglo, précise Alex, un des deux salariés de A bicyclette, puisque l'Agglo de Tulle subventionne notre association ».

Les gens étaient invités à venir avec leur vélo au marché, où des bénévoles se proposaient de les réparer gratuitement. « C'est une mise en sécurité. Nous vérifions bien sûr les freins, les lumières, la présence de catadioptrés, le bon fonctionnement du dérailleur, bref que tout fonctionne correctement... En fait, nous voulons faire en sorte que tous les gens qui sont à deux doigts de se remettre au vélo pas-



RÉPARATION. Au milieu des effluves gourmands, le stand de l'association A Bicyclette a fait l'animation, hier matin, sur le marché de la gare.

sent le cap et s'y mettent vraiment ».

Hier matin, avec une pluie abondante, les candidats ne se bousculaient pas sur le stand ! Alex, aidé par Hakim et Indira, faisait alors la promotion de l'association à toutes les personnes intéressées.

Puis en fin de matinée, une accalmie... et des

clients ! Car l'association vend aussi des vélos, que les bénévoles réparent de A à Z : « Ce sont soit des vélos qu'on nous donne, soit des vélos que l'on récupère en déchetterie. On ne les vend pas cher, ce matin, nous sommes venus avec des vélos enfants en pensant à Noël ».

Certains sont vraiment

« nickel ». D'autres semblent un peu plus vintage.

Des vélos enfant à 15 euros, jusqu'au vélo sérieux pour adultes à une centaine d'euros. « En fait, ce n'est pas une concurrence pour les vélocistes, que ce soit pour les réparations ou pour les ventes. Ce n'est pas du tout la même gamme ». ■



6 SEPTEMBRE 2023

ÇA ROULE !

Une matinée mobilité douce était proposée par Tulle agglo et de nombreux partenaires début juillet à proximité du marché de la cathédrale. L'occasion pour le public d'échanger sur la pratique du vélo en ville et la sécurité routière en tant que cycliste, de découvrir des modèles de vélos électriques ou pliants et, pour les plus courageux, de tester un trajet à vélo électrique en ville.